ACADÉMIE
DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité



LIVRET D'ACCUEIL

de l'académie de Normandie
2026-2027

Message de bienvenue de Natacha Chicot, rectrice de l'académie de Normandie



Bienvenue dans l'académie de Normandie.

En intégrant notre académie, vous rejoignez une communauté de près de 60 000 professionnels engagés au service de plus de 700 000 élèves, étudiants et apprentis. Vous participez à une mission essentielle : accompagner chaque jeune dans son parcours de formation et contribuer à sa réussite.

Je sais pouvoir compter sur votre expertise et votre engagement au service des élèves. Chacune et chacun d'entre vous apporte en effet, dans ses fonctions, une contribution indispensable à notre réussite collective. J'ai également confiance dans votre capacité à faire évoluer vos pratiques, à partager vos expériences et à imaginer des réponses nouvelles lorsque les besoins des élèves ou les évolutions de notre société l'exigent. C'est cette intelligence collective qui fait la force de notre académie.

Pour accomplir pleinement notre mission au service de notre jeunesse, il est essentiel que chacun puisse exercer ses fonctions dans des conditions favorables, trouver sa place au sein de notre collectif et s'épanouir dans son activité professionnelle. La qualité de vie au travail et l'accompagnement des personnels conditionnent, sans aucun doute, notre réussite commune.

A cet égard, si vous avez des questions concernant votre prise de fonctions, votre évolution professionnelle, votre situation personnelle ou votre santé, les conseillères ressources humaines de proximité sont à votre écoute. Elles vous accueillent en toute confidentialité et vous accompagnent dans vos démarches comme dans la construction de votre parcours.

Je vous invite à les solliciter chaque fois que vous en ressentirez le besoin. Vous trouverez dans ce livret toutes les informations utiles et les coordonnées des personnes qui pourront vous accompagner.

Je vous souhaite une excellente installation au sein de l'académie de Normandie et une très belle rentrée 2026. Soyez assurés de ma confiance et de mon soutien pour relever, ensemble, le défi de la réussite de tous nos élèves.

Avec toute ma considération.

Natacha CHICOT
Rectrice de la région académique Normandie
Rectrice de l'académie de Normandie



SOMMAIRE

1 L'ACADÉMIE DE **NORMANDIE**

Présentation de l'académie [page 6]

Les chiffres clés [page 7]

Le projet pédagogique Normandie 2024-2027[page 10]

2 **L'ORGANISATION** DE L'ACADÉMIE

Le pilotage de l'académie[page 13]

Organigramme[page 14]

Le rectorat[page 15]

Les directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)[page 18]

Des équipes à votre service[page 19]

3 L'ACADÉMIE **VOUS ACCOMPAGNE**

La feuille de route RH[page 23]

L'école académique de la formation continue - EAFC[page 24]

Le plan académique d'action pour l'égalité professionnelle [page 25]

Les ressources humaines de proximité [page 26]

Les démarches à votre arrivée[page 27]

Le service académique de l'action sociale [page 28]

La santé et la sécurité au travail [page 30]

La communication de l'académie[page 32]

L'Espace Pro [page 33]

Le calendrier scolaire 2026 - 2027 [page 34]

L'ACADÉMIE DE **NORMANDIE**

- Présentation de l'académie
- Les chiffres clés
- Le projet pédagogique Normandie 2024-2027



PRÉSENTATION DE L'**ACADÉMIE** DE NORMANDIE

L'académie recouvre l'ensemble des 5 départements : le Calvados (14), l'Eure (27), la Manche (50), l'Orne (61) et la Seine-Maritime (76).
Elle fait partie de la région académique Normandie, créée en application du cadre régional fixé par la loi du 16 janvier 2015, mettant en place les régions académiques.

La région académique constitue l'échelon de mise en cohérence des politiques éducatives régionales en particulier pour les questions requérant une coordination avec la Région ou le préfet de région. Les grandes délégations telles que l'orientation, la formation professionnelle ou le numérique éducatif sont portées par la région académique.

Les échelons départementaux et infra-départementaux permettent un pilotage de l'enseignement scolaire au plus près des territoires.

Les services de l'Éducation nationale de Saint-Pierre-et-Miquelon sont rattachés administrativement à l'académie de Normandie qui en assure le pilotage et l'accompagnement.


Rectorat site de Caen


Rectorat site de Rouen


Rectorat site de Mont-Saint-Aignan


DSDEN 14


DSDEN 27


DSDEN 50


DSDEN 61


DSDEN 76


Saint-Pierre et Miquelon

L'ACADÉMIE EN CHIFFRES

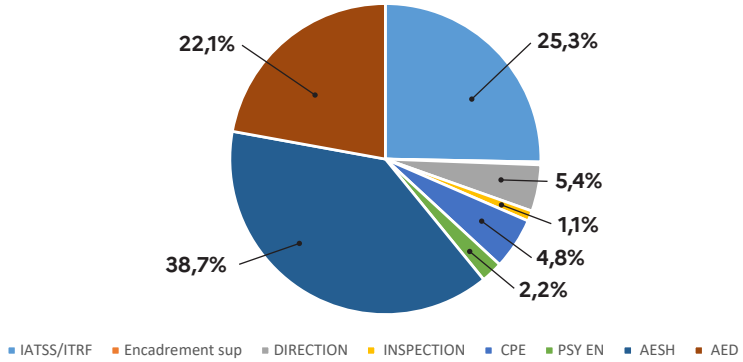
65 426 PERSONNELS

41 892 ENSEIGNANTS

LE 1ER DEGRÉ — **18 887** dont 16 880 dans le secteur public

LE 2ND DEGRÉ — **23 005** dont 18 649 dans le secteur public

15 604 PERSONNELS NON ENSEIGNANTS



7 574 PERSONNELS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

4 306 ENSEIGNANTS
SOIT
57%
ENSEIGNANTS DANS LE SUPÉRIEUR



3 268 PERSONNELS
SOIT
43%
BIATSS DANS LE SUPÉRIEUR

356 CONTRACTUELS ALTERNANTS, ASSISTANTS ÉTRANGERS ET APPRENTIS

579 876 ÉLÈVES

LE 1ER DEGRÉ — **288 605** ÉCOLIERS
- **104 319** élèves en maternelle
- **184 286** élèves en élémentaire

LE 2ND DEGRÉ — **266 918** ÉLÈVES
- **160 970** COLLÉGIENS
- **105 948** LYCÉENS
 - 33 017 voie professionnelle
 - 72 931 voie générale et technologique

APPRENTIS (HORS POST-BAC) — **24 353** ÉLÈVES

RÉSULTATS **AUX EXAMENS 2025***

BACCALAURÉAT

30 547
ADMIS
SOIT **91,1%**
DE RÉUSSITE
TOUTES SÉRIES

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL
95,9 % → 16 457 lauréats

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
83.6 % → 7 726 lauréats

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
90.6 % → 6 075 lauréats

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

34 991
ADMIS
SOIT **85,6%**
DE RÉUSSITE
TOUTES SÉRIES

81.6 % **SÉRIE PROFESSIONNELLE** → 3 528 lauréats



86.1 % **SÉRIE GÉNÉRALE** → 31 463 lauréats

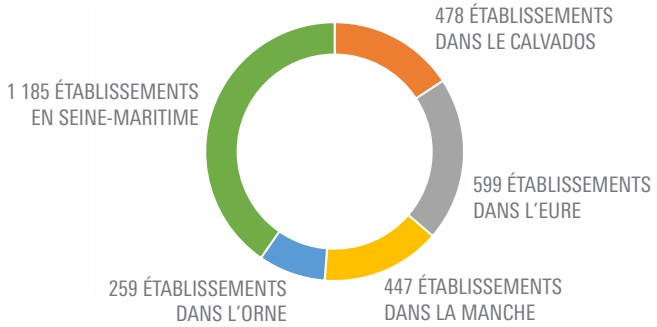
**A l'heure où ce document est imprimé, les résultats définitifs des examens 2026 ne sont pas encore publiés.*

2 968 ÉTABLISSEMENTS

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

2 391 ÉCOLES - **386** COLLÈGES - **191** LYCÉES

RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT



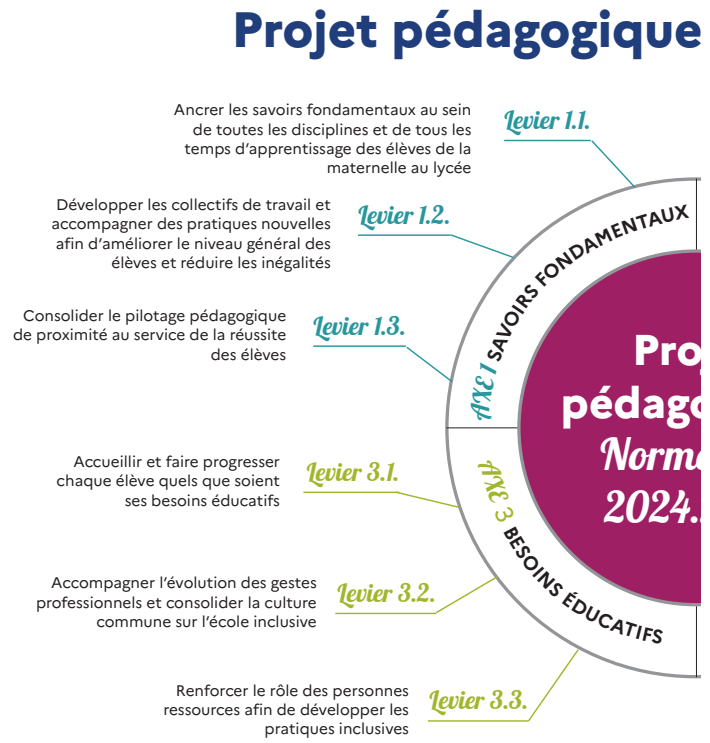
L'**ENSEIGNEMENT** SUPÉRIEUR

- **3** universités
- **8** écoles doctorales
- **126** structures de recherches
- **10** grandes écoles normandes
- **2** INSPE
- **4** IUT

124 000 ÉTUDIANTS
DONT **25 100** APPRENTIS

LE **PROJET PÉDAGOGIQUE NORMANDIE** 2024-2027

Le projet pédagogique vise à définir les grandes priorités éducatives de l'académie. Après une phase d'évaluation du précédent projet académique, deux séminaires académiques ont été organisés en 2023 à l'attention des cadres des premier et second degré afin d'identifier les lignes stratégiques du futur projet pédagogique normand.



Pistes d'actions

Levier 1.1. Ancrer les savoirs fondamentaux au sein de toutes les disciplines et de tous les temps d'apprentissage des élèves de la maternelle au lycée

- Réduire les inégalités dès la petite section (Plan maternelle)
- Rendre explicite l'acquisition des savoirs fondamentaux dans chaque discipline
- Construire les parcours éducatifs au service de ces mêmes savoirs
- Construire une démarche d'évaluation robuste
- Se saisir des dispositifs de soutien aux apprentissages et remédiation

Levier 1.2. Développer les collectifs de travail et accompagner des pratiques nouvelles afin d'améliorer le niveau général des élèves et réduire les inégalités

- S'appuyer sur l'analyse des évaluations nationales pour impulser un travail collaboratif
- Développer les collectifs de travail (ex. constellations en mathématiques et en français)
- Accompagner les personnels pour un usage raisonné du numérique

Levier 1.3. Consolider le pilotage pédagogique de proximité au service de

Pistes d'actions

Levier 3.1. Accueillir et faire progresser chaque élève quels que soient ses besoins éducatifs

- Créer de la continuité sur l'ensemble du parcours de l'élève
- Adapter les pratiques pédagogiques
- Renforcer la communication auprès des familles

Levier 3.2. Accompagner l'évolution des gestes professionnels et consolider la culture commune sur l'école inclusive

Levier 3.3. Renforcer le rôle des personnes ressources afin de développer les pratiques inclusives

Ces propositions d'axes ont ensuite fait l'objet de concertations dans les territoires en 2024 dans le cadre de réunions de bassins d'éducation.

Normandie 2024.2027



Levier 2.1. Créer les conditions d'une orientation choisie et d'un parcours ambitieux

Levier 2.2. Encourager l'ouverture européenne et internationale

Levier 2.3. Garantir une offre artistique, culturelle et scientifique sur l'ensemble du territoire pour ouvrir le champ des possibles

Levier 4.1. Penser collectivement les différentes composantes du climat scolaire

Levier 4.2. Améliorer les conditions d'apprentissage et le bien-être de tous pour favoriser la réussite des élèves

Levier 4.3. Développer des relations de confiance et d'écoute au sein de la communauté éducative

Retrouvez l'intégralité du Projet Pédagogique Normandie 2024.2027 ici

Pistes d'actions

Levier 2.1. Créer les conditions d'une orientation choisie et d'un parcours ambitieux
- Proposer une carte des formations adaptée aux besoins
- Sensibiliser aux déterminismes sociaux et sexués
- Accompagner l'orientation par une démarche active de découverte des métiers
- Développer les cordées de la réussite

Levier 2.2. Encourager l'ouverture européenne et internationale
- Promouvoir dès l'école les parcours linguistiques renforcés
- Viser l'objectif d'une mobilité par élève au cours de son parcours scolaire

Levier 2.3. Garantir une offre artistique, culturelle et scientifique sur l'ensemble du territoire pour ouvrir le champ des possibles
- Offrir à chaque élève un parcours d'éducation artistique et culturelle progressif et varié
- Promouvoir la culture scientifique et technique (ex. laboratoires de mathématiques)
- Ancrer la démarche de développement durable
- Mettre en œuvre des actions autour de l'éducation aux médias et à l'information

Pistes d'actions

Levier 4.1. Penser collectivement les différentes composantes du climat scolaire
- Lutter contre toutes formes de violence, de discrimination et de harcèlement
- Développer la culture d'égalité filles garçons
- Favoriser et valoriser le parcours citoyen

Levier 4.2. Améliorer les conditions d'apprentissage et le bien-être de tous pour favoriser la réussite des élèves
- Accorder une place importante à la parole des élèves dans la vie de l'établissement
- Développer des actions au service de l'Ecole promotrice de santé

Levier 4.3. Développer des relations de confiance et d'écoute au sein de la communauté éducative
- Placer les compétences psycho-sociales au cœur des apprentissages

L'ORGANISATION DE L'ACADÉMIE

- Le pilotage de l'académie
- Organigramme
- Le rectorat
- Les directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)
- Des équipes à votre service



LE PILOTAGE DE L'ACADÉMIE

La rectrice

Natacha CHICOT est rectrice de la région académique Normandie et rectrice de l'académie de Normandie. Elle a été nommée par le Conseil des ministres le 27 juillet 2026.



En tant que représentante du ministre, la rectrice est responsable de la totalité du système éducatif, de la maternelle à l'enseignement supérieur. La rectrice veille à la mise en œuvre des réformes et de toutes les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'enseignement, de la maternelle au doctorat.
La rectrice dispose de larges compétences d'organisation des moyens administratifs, d'enseignement, d'éducation et d'orientation. Elle définit une politique d'éducation et de formation dans le cadre des orientations nationales et entretient des relations avec les responsables politiques et socio-économiques de l'académie. Elle gère et répartit les moyens alloués à l'académie.
Elle organise la majorité des examens et concours, valide les sujets, nomme les jurys et délivre les diplômes nationaux.

Le cabinet de la rectrice

Le cabinet travaille au quotidien avec la rectrice. Le directeur de cabinet assiste la rectrice dans la mise en œuvre des orientations et objectifs de la politique académique. Il remplit également des rôles de conseil et de représentation.



Xavier QUAREZ
Directeur de cabinet



David MARIE
Directeur de cabinet adjoint



Louise SACQUIN
Cheffe de cabinet

Le secrétariat général d'académie

Le secrétaire général d'académie est chargé d'administrer l'académie, sous l'autorité de la rectrice. Il participe à la mise en œuvre de la politique éducative dans l'académie et assure la coordination de l'ensemble des services administratifs du rectorat. Il est secondé par deux secrétaires généraux adjoints.



François FOSELLE
Secrétaire général d'académie

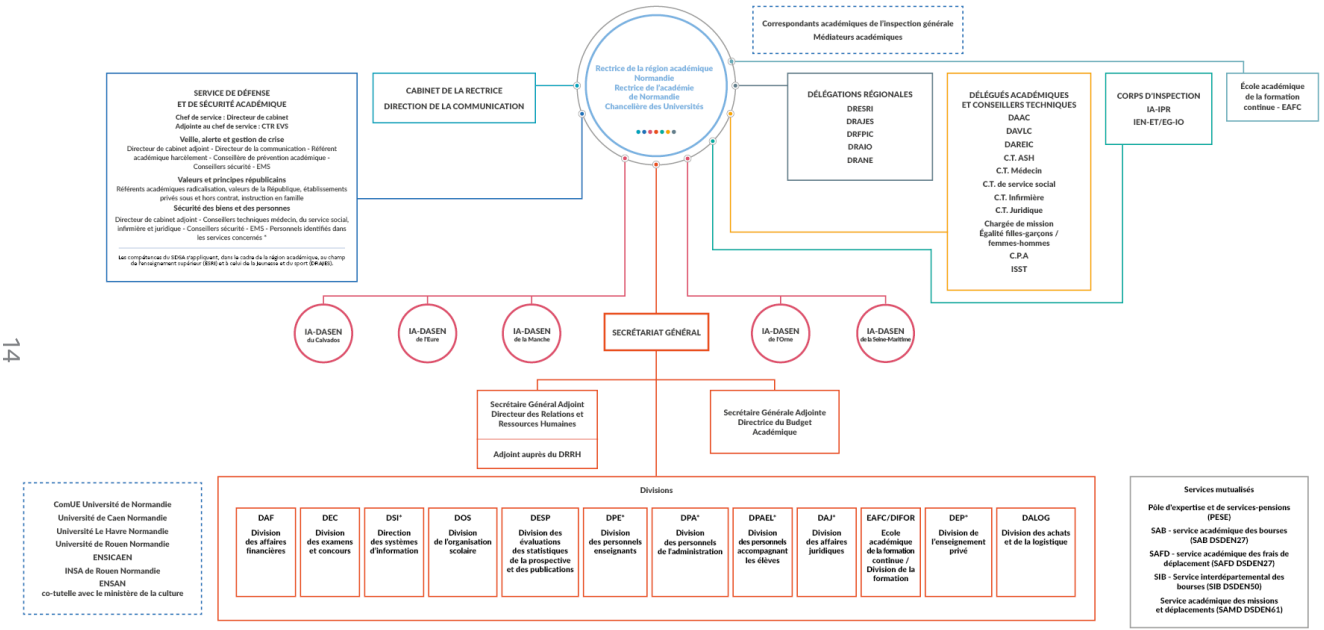


Jérôme COLSON
Directeur des relations et des ressources humaines



Alexandra GRÈVERIE
Directrice du budget académique

ORGANIGRAMME DE L'ACADÉMIE



Les organigrammes des DSDEN sont consultables sur le site académique.

LE **RECTORAT** DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

LES **DÉLÉGATIONS** ET **CONSEILLERS** TECHNIQUES

Chaque délégué académique ou conseiller technique est, sur son champ de compétences, un conseiller de la rectrice pour l'élaboration et le suivi de la stratégie académique.

Sous l'autorité de la rectrice, il contribue à la construction du projet académique, déclinant les orientations de la stratégie nationale. Il coordonne les réseaux d'acteurs concernés et pilote la mise en œuvre dans l'académie.

En liaison avec le secrétaire général d'académie et les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale (IA-DASEN), il pilote différentes actions autour de l'éducation. Il contribue également à mettre en place des partenariats permettant à l'académie d'être un acteur majeur sur son territoire.



DAAC
Délégation académique à l'action culturelle
Suivi des projets, accompagnement, ressources pédagogiques et formations.
daac@ac-normandie.fr

DAVL
Délégation académique à la vie lycéenne
Organisation de réunions du Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL) et en suit les décisions.
davl@ac-normandie.fr

DRFPIC
Délégation régionale à la formation professionnelle, initiale et continue
Coordination de l'ensemble des missions relatives à la formation professionnelle et technologique initiale, à la formation continue tout au long de la vie et à la validation des acquis de l'expérience.
drfpic@ac-normandie.fr

DRAIO
Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation
Parcoursup - formation initiale / continue - relations avec les partenaires (comité régional de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, France Travail) - insertion - CIO - animation des personnels - lutte contre le décrochage scolaire.
draio@ac-normandie.fr

DRANE
Délégation régionale académique au numérique éducatif
Développement et formation aux usages du numérique - animation de la feuille de route académique en matière de numérique.
drane@ac-normandie.fr

DRAJES
Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
Missions liées aux politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, de sport et d'engagement.
drajes@ac-normandie.fr

DRAREIC
Délégation régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération
Politique européenne et internationale - mise en œuvre, projets, conseils et informations - échanges scolaires, appariements, programmes européens, de mobilité et formation des personnels - partenariats.
drareic@ac-normandie.fr

DRESRI
Délégation régionale à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation
- La Délégation Régionale Académique de la Recherche et de l'Innovation - DRARI,
- Le Département d'Accompagnement et de Contrôle de l'Enseignement Supérieur - DACES
- Le Département des Affaires Immobilières - DAI

Traitement de toutes les questions liées à l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et la culture scientifique, technique et industrielle. Cela inclut notamment le suivi des formations, les questions immobilières, le contrôle budgétaire et de légalité des établissements d'enseignement supérieur et l'accompagnement renforcé de ces derniers dans la mise en œuvre des politiques publiques et grands programmes proposés par l'État.
delegue-esri@ac-normandie.fr

LES **DIVISIONS** ET **DIRECTIONS** ACADÉMIQUES

Sous l'autorité de la rectrice, le secrétaire général d'académie anime et coordonne l'action des directions et des divisions placées sous sa responsabilité. Il est ainsi chargé de l'administration de l'académie et participe à la mise en œuvre de sa politique éducative. Les services du rectorat assurent des fonctions d'organisation, de gestion et de contrôle. Ils sont notamment chargés des missions de gestion des personnels, de l'organisation des examens et concours, et des actions de formation continue.

DAF - Division des affaires financières

Comptabilité et contrôle de gestion - CHORUS - gestion des opérations financières et comptables - gestion des opérations financières des personnels.

daf@ac-normandie.fr

DAJ - Divison des affaires juridiques

Suivi des affaires juridiques - conseil aux établissements et aux services académiques - gestion du contentieux.

daj@ac-normandie.fr

DALOG - Division des achats et de la logistique

Pilotage des budgets opérationnels - politique des achats et marchés publics - coordination des missions logistiques.

dalog@ac-normandie.fr

DEC - Division des examens et concours

Organisation des examens de l'enseignement scolaire et post-bac de l'académie et des concours de la fonction publique académique et nationaux.

dec@ac-normandie.fr

DEP - Division de l'enseignement privé

Gestion administrative et financière des enseignants des 1er et 2nd degrés de l'enseignement privé sous contrat.

dep@ac-normandie.fr

DESP - Division des évaluations des statistiques de la prospective et des publications

Mission statistique - prévisions - pilotage - coordination d'enquêtes nationales - gestion de la base d'élèves académique et de la base des établissements « RAMSESE » - indicateurs de performance académique.

desp@ac-normandie.fr

DOS - Division de l'organisation scolaire

Gestion des moyens d'enseignement dans les EPLE et les établissements privés sous contrats – gestion des crédits d'état – gestion de l'offre de formation. Gestion administrative du contrôle des établissement privés hors contrat et des établissements privés sous contrat.

dos@ac-normandie.fr

DPA - Division des personnels de l'administration

Gestion administrative et financière, individuelle et collective, des emplois fonctionnels, des personnels des filières de direction, d'inspection, administrative, technique, sociale, santé, jeunesse et sports.

dpa@ac-normandie.fr

DPAEL - Division du personnel accompagnant des élèves

Gestion administrative et financière et ressources humaines des personnels AESH - accompagnant des élèves en situation de handicap et AED en CDI uniquement.

dpael@ac-normandie.fr

aed.cdi@ac-normandie.fr

DPE - Division des personnels enseignants

Gestion administrative et financière des enseignants du second degré, CPE, psychologues de l'Éducation nationale titulaires et contractuels, assistants en langue vivante étrangère, étudiants contractuels alternants.
Gestion de l'ensemble des opérations de carrière (mouvement, avancement...)

dpe@ac-normandie.fr

DSI - Direction des systèmes d'information

Systèmes d'information de l'académie - sécurité informatique - assistance.

dsi@ac-normandie.fr

EAFC-DIFOR - Ecole académique de la formation continue - Division de la formation continue

Pilotage du programme académique de la formation - gestion de la formation des personnels via Sofia-FMO - suivi financier des actions de formation académique via GAIA.

eafc@ac-normandie.fr

LES **CORPS D'INSPECTION**



Les corps d'inspection sont chargés de mettre en œuvre la politique éducative. Ils assurent des missions de pilotage de leurs disciplines, d'évaluation, de conseil et de formation auprès des personnels dans les établissements.

▶ Vous êtes enseignant dans le 1er degré

Les inspecteurs de l'Éducation nationale de circonscription (IEN-CCPD)

Les inspecteurs placés sous l'autorité de l'inspecteur d'académie - directeur académique des 5 départements de l'Éducation nationale (l'IA-DASEN), sont généralement en charge d'une circonscription du 1er degré ou de thématiques spécifiques.

Ils assurent, en lien avec les directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), la coordination de l'enseignement et de l'encadrement des personnels du 1er degré.

Les conseillers pédagogiques de circonscription du 1er degré (CPC)

Les conseillers pédagogiques de circonscription sont des enseignants du 1er degré disposant du statut de professeur des écoles maître formateur. Ils sont les relais des IEN du 1er degré pour une circonscription donnée.

Leurs missions :

- accompagnement pédagogique des enseignants et des équipes d'école ;
- formation initiale et continue des enseignants ;
- mise en oeuvre de la politique éducative.

▶ Vous êtes enseignant dans le 2nd degré

Les inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR), les inspecteurs de l'Éducation nationale de l'enseignement général (IEN-EG) et de l'enseignement technique (IEN-ET)

Ils sont placés sous l'autorité de la rectrice et exercent leurs missions dans les établissements scolaire d'enseignement général et technologique et professionnel.

En relation avec l'inspection générale de l'Éducation nationale, ils évaluent et conseillent les enseignants des différentes disciplines.

Ils contrôlent le respect des objectifs, instructions et programmes ainsi que les examens. Ils ont également un rôle d'animation et d'impulsion auprès des équipes pédagogiques concernant les projets et actions innovantes des enseignants et des établissements.

Les inspecteurs de l'Éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation (IEN-IO)

Sous l'autorité de la rectrice, les IEN-IO travaillent auprès de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale.

Ils pilotent et évaluent les politiques, les structures et les pratiques des différents acteurs en lien avec l'orientation et la lutte contre le décrochage scolaire.

Ils animent et coordonnent l'activité des CIO du département et promeuvent également les actions et démarches contribuant à l'information, à l'orientation et à l'insertion des jeunes.

LES **DIRECTIONS** DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)

Dans chaque département de l'académie, la rectrice est représentée par un inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN). Il est nommé par décret du Président de la République sur proposition du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.



Armelle FELLAHI
IA-DASEN
du Calvados (14)



Françoise MONCADA
IA-DASEN
de l'Eure (27)



Brigitte LACOSTE
IA-DASEN
de la Manche (50)



Jean-Luc LEGRAND
IA-DASEN
de l'Orne (61)



Natahlie MALABRE
IA-DASEN
de la Seine-Maritime (76)

Sous l'autorité de la rectrice, les directeurs académiques sont chargés de mettre en œuvre la politique de l'Éducation nationale dans les écoles primaires et les établissements du second degré du département.

Leur action quotidienne s'articule notamment autour de 3 missions essentielles :

• Garantir la scolarité des élèves, dans les écoles, les collèges et les lycées, en cohérence avec le projet académique qui organise les objectifs et les actions d'apprentissage des élèves. Ils assurent le suivi des résultats attendus des acquis des élèves;

• Répartir les moyens d'enseignement dans les écoles et collèges. Attribués par le ministère et répartis par le rectorat, ils permettent de préparer la rentrée ainsi que l'année scolaire;

• Assurer la gestion des personnels enseignants du premier degré.

Sous l'autorité du directeur académique, le directeur académique adjoint, l'adjoint au directeur académique en charge du 1er degré et le secrétaire général de la DSDEN, contribuent chacun dans leur domaine à la mise en œuvre de la politique académique au sein de leur département.

DES **ÉQUIPES** À VOTRE SERVICE

DSDEN - DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

► Vous êtes professeur des écoles, contractuel, alternant dans le 1er degré dans l'enseignement public :

Votre carrière sera accompagnée dans chaque département par les services du 1er degré de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN).

Pour les départements du Calvados (14), de la Manche (50) et de l'Orne (61) :

Les enseignants du 1er degré des départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne sont gérés à la fois :

- par un service académique commun, le SAGED (Service Académique de Gestion des Enseignants du 1er degré public). Installé à la DSDEN du Calvados, il assure la gestion individuelle administrative et financière (rémunération, déroulement de carrière, congés, arrêts de travail...)

 Pour le Calvados (14) :
 dsden14-saged14@ac-normandie.fr

 Pour la Manche (50) :
 dsden14-saged50@ac-normandie.fr

 Pour l'Orne (61) :
 dsden14-saged61@ac-normandie.fr

- par un service propre à chaque département pour les actes relevant de la gestion collective (mobilité, campagne de promotion, ...) :

 Pour le Calvados (14) :
 dsden14-psep1@ac-normandie.fr
 Pour la Manche (50) :
 dsden50-srh@ac-normandie.fr
 Pour l'Orne (61) :
 dsden61-srh@ac-normandie.fr

Pour les départements de l'Eure (27) et de la Seine-Maritime (76) :

L'ensemble des actes relatifs à votre carrière est suivi par le service RH de la DSDEN de votre département :

Pour l'Eure (27) :
dsden27-diper@ac-normandie.fr
dsden27-pes@ac-normandie.fr
(pour les stagiaires)

Pour la Seine-Maritime (76) :
dsden76-dipe@ac-normandie.fr
dsden76-dipe-pes@ac-normandie.fr
(pour les stagiaires)

Les divisions RH communiquent avec vous via la messagerie académique, l'application « I-prof », et les publications sur l'espace professionnel accessible depuis le site web académique

DPE - DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

► Vous êtes enseignant du 2nd degré, CPE, Psy EN, contractuel enseignant, alternant, AED en préprofessionnalisation, assistant de langue, dans l'enseignement public :

Votre carrière est suivie par la division des personnels enseignants (DPE).

Vos contacts à la DPE :

- Professeurs agrégés, certifiés de documentation, Philosophie, Histoire Géographie et Lettres :
 dpe1@ac-normandie.fr
- Professeurs agrégés, certifiés d'EPS et CPE :
 dpe2@ac-normandie.fr
- Professeurs agrégés, certifiés de Mathématiques, SII, Technologie, Bio, Sciences-Physiques Chimie et SVT :
 dpe3@ac-normandie.fr
- Professeurs agrégés, certifiés d'Allemand, Espagnol, Anglais, Langues rares, Arts, Education Musicale, Economie-gestion, SES, STMS et PSYEN :
 dpe4@ac-normandie.fr
- Professeurs de lycée professionnel, PEGC, DDFPT et AT-DDFPT :
 dpe5@ac-normandie.fr

Pour les départements du Calvados (14), de la Manche (50) et de l'Orne (61) :

- Remplacement des enseignants non titulaires, assistants de langues étrangères et AED cdisés :
 dpe6@ac-normandie.fr

Pour les départements de l'Eure (27) et de la Seine-Maritime (76) :

- Recrutement et remplacement des enseignants non-titulaires, assistants de langues étrangères et AED en préprofessionnalisation :
 dpe60@ac-normandie.fr

Les outils à votre disposition :

Espace I-Prof pour tous : l'espace I-Prof permet aux enseignants d'accéder à toutes les informations clés nécessaires à leur carrière.

Compas :
Compétences, accompagnement et suivi de l'entrée dans le métier Compas, est la nouvelle application nationale de suivi des stagiaires. Elle permet le suivi du processus complet en vue de la titularisation, la création de parcours adaptés de formation et à terme le suivi du titulaire sur ses 3 premières années d'exercice.

DPA - DIVISION DES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION

► Vous êtes personnels de direction :

Votre carrière est suivie par la division des personnels de l'administration (DPA).
dpa-personnels-direction@ac-normandie.fr

► Vous êtes détachés sur emplois fonctionnels, personnels d'encadrement de catégorie A ou personnels d'inspection :

Votre carrière est suivie par la division des personnels de l'administration (DPA).
dpa-personnels-encadrement@ac-normandie.fr
dpa-personnels-inspection@ac-normandie.fr

► Vous êtes personnels de la filière jeunesse et sports :

Votre carrière est suivie par la division des personnels de l'administration (DPA).
dpa-personnels-jeunesse-et-sport@ac-normandie.fr

► Vous êtes personnels de la filière santé et de la filière sociale :

Votre carrière est suivie par la division des personnels de l'administration (DPA).
dpa-personnels-sante-social@ac-normandie.fr

► Vous êtes personnels de la filière administrative de catégories B et C :

Votre carrière est suivie par la division des personnels de l'administration (DPA).
dpa-personnels-adjaenes@ac-normandie.fr
dpa-personnels-saenes@ac-normandie.fr

► Vous êtes personnels de la filière technique, toutes catégories A, B et C :

Votre carrière est suivie par la division des personnels de l'administration (DPA).
dpa-personnels-techniques@ac-normandie.fr

► Vous êtes personnels contractuels, toutes filières et catégories :

Votre carrière est suivie par la division des personnels de l'administration (DPA).
dpa-contractuels-administratifs-14-50-61@ac-normandie.fr
dpa-contractuels-administratifs-27-76@ac-normandie.fr
dpa-contractuels-sociaux-sante@ac-normandie.fr
dpa-contractuels-techniques@ac-normandie.fr

Déclaration accident - maladie professionnelle :

Vous êtes victime d'un accident de service, travail, trajet ou souhaitez formuler une déclaration de maladie professionnelle :
Pour les départements 14 - 50 - 61 :
dpa-accidents@ac-normandie.fr
Pour les départements 27 - 76 :
dsden76-dipaac-at@ac-normandie.fr

Retraite :

Pour tout accompagnement pour votre future pension civile, vos contacts sur les pôles pensions :
Pour les départements 14 -50 - 61 :
dpa-pensions@ac-normandie.fr
Pour les départements 27 - 76 :
pese-pension@ac-normandie.fr

DPAEL - DIVISION DES PERSONNELS ACCOMPAGNANT LES ÉLÈVES

► Vous êtes accompagnant d'un enfant ou de plusiers enfants en situation de handicap (AESH)

La gestion administrative et financière de votre carrière est assurée par la DPAEL.

Les coordonnées de votre gestionnaire sont accessibles sur l'intranet, dans le vademecum destiné aux AESH mis à disposition sur l'accueil des espaces professionnels de l'académie.

Cet outil est indispensable pour vous orienter dans vos démarches au quotidien, il est composé de fiches thématiques portant sur divers aspects de votre carrière professionnelle.

- Calvados :
 aesh14@ac-normandie.fr
- Eure :
 aesh27@ac-normandie.fr
- Manche :
 aesh50@ac-normandie.fr
- Orne :
 aesh61@ac-normandie.fr
- Seine-Maritime :
 aesh76@ac-normandie.fr

► Vous êtes AED en CDI :

La gestion administrative et financière est assurée par la DPAEL.
aed.cdi@ac-normandie.fr

A noter : la gestion des AED en CDD est assurée par les chefs d'établissements.



DEP - DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

► Vous êtes enseignant du 1er ou du 2nd dans l'enseignement privé :

La division de l'enseignement privé (DEP) assure la gestion de carrière des enseignants des 1er et 2nd degrés de l'enseignement privé sous contrat des cinq départements de l'académie de Normandie :

- gestion individuelle, administrative, financière,
- gestion collective (promotions de corps ou de grade, avancements d'échelons, mobilité ..).

Pour les départements 14 -50 - 61 :

- 1er degré :
 dep1d-caen@ac-normandie.fr
- 2nd degré :
 dep2d-caen@ac-normandie.fr

Pour les départements 27 - 76 :

- 1er degré :
 dep1d-rouen@ac-normandie.fr
- 2nd degré :
 dep2d-rouen@ac-normandie.fr

Les outils à votre disposition :

I-Professionnel permet à chaque enseignant de consulter et compléter son dossier administratif, consulter des guides thématiques, dialoguer avec son gestionnaire

L'ACADÉMIE VOUS ACCOMPAGNE

- La feuille de route RH
- L'école académique de la formation continue - EAFC
- Le plan académique d'action pour l'égalité professionnelle
- Les ressources humaines de proximité
- Les démarches à votre arrivée
- Le service académique de l'action sociale
- La santé et la sécurité au travail
- La communication de l'académie
- L'Espace Pro
- Le calendrier scolaire 2026 - 2027



LA FEUILLE DE ROUTE RH
DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE



Cette feuille de route s'inscrit pleinement dans une logique de cohérence à l'échelle académique, en articulation avec le projet pédagogique normand, la charte académique de pilotage des EPLE, ainsi qu'à l'échelle nationale avec les lignes directrices de gestion stratégiques du ministère de l'Éducation nationale (projet RH26) et les plans de modernisation de l'action publique.

Elle réaffirme l'enjeu fondamental de placer l'humain au cœur du pilotage académique, afin de favoriser l'épanouissement professionnel et le bien-être au travail tout au long de la carrière, dans un cadre inclusif, respectueux de l'égalité professionnelle et de la diversité.

Destinée à l'ensemble des personnels de l'académie, cette feuille de route offre à chacune et chacun - encadrants, acteurs RH et agents - un cadre pour :

- Orienter son action et sa carrière au quotidien ;
- Construire et poursuivre les actions de transformation déjà engagées ou à venir, en faveur d'une gestion des ressources humaines plus qualitative, centrée sur l'écoute et l'accompagnement des agents.

Ses engagements se déclinent autour de trois objectifs structurants :

- Attirer les talents et les compétences, en renforçant la visibilité des métiers, les atouts et les valeurs portées par l'Éducation nationale ;
- Fidéliser les agents, en développant la RH de proximité, l'accompagnement personnalisé tout au long de la carrière, la formation professionnelle continue, tout en améliorant les conditions de travail, la protection des agents et en promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Consolider la fonction RH, par une professionnalisation accrue de l'ensemble de ses acteurs, dans une démarche visant à créer et faire vivre une culture RH partagée.

Ces ambitions se traduisent par des actions concrètes et mesurables, témoignant de l'engagement de l'académie de Normandie en faveur d'une politique RH innovante et renforcée, au service des personnels et de la réussite des élèves.

La lettre RH

Envoyée régulièrement, cette lettre permet d'informer l'ensemble des personnels sur les temps forts et les informations à connaître sur les thématiques des ressources humaines.



L'ÉCOLE ACADÉMIQUE
DE LA FORMATION CONTINUE - EAFC

L'EAFC offre à tous les personnels de l'académie un programme académique de formation (PRAF) :

- centré «usager», avec des cycles spécifiques dédiés à chaque catégorie de personnel
- personnalisé pour répondre à des besoins spécifiques (individuels ou collectifs) et permettre à chacun de participer à la construction de son parcours de formation
- de proximité grâce à un déploiement sur toute l'académie pour être au plus près de l'environnement de travail des personnels
- activable à tout moment dans l'année et tout au long de sa carrière
- transversal pour créer une culture professionnelle commune qualifiant/diplômant, pour faire reconnaître et valoriser les nouvelles compétences, en lien avec les universités, les INSPE, les instituts de formation continue, etc.

Découvrez, sur les pages de l'EAFC

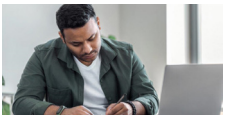
toute une palette de formations à candidature individuelle ou collective dont les formes variées et complémentaires permettent de répondre à l'ensemble de vos besoins de formation

Accédez aux pages de l'EAFC

Les rubriques des pages de l'EAFC



Parcours de formation du PRAF en candidature individuelle



Rendez-vous de l'EAFC : webinaires académiques ou proposés avec nos partenaires institutionnels



Préparations aux concours internes et examens professionnels

MON COMPTE FORMATION

Compte personnel de formation (CPF)



Les offres en libre accès toute l'année



Communautés d'apprentissage : constitution d'un collectif apprenant



Formations d'initiative locale (FIL) inscrites dans le cadre du plan pluriannuel de formation de l'établissement



EAFC en ligne est un espace facilitant les démarches personnelles de formation rassemblant des contenus validés et expertisés

La construction de son parcours

L'EAFC accompagne le développement professionnel individuel des personnels et vous propose une aide à la construction d'un parcours de formation adapté.

L'équipe de l'EAFC à votre service

02 32 08 97 05 ou 02 31 30 15 31
eafc@ac-normandie.fr

LE PLAN ACADÉMIQUE D'ACTION
POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Dans le prolongement de l'engagement fort du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'académie de Normandie a mis en place un nouveau plan d'action pour la période 2025-2027 en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Ce plan académique décline **49 mesures concrètes** visant à promouvoir l'égalité, à lutter contre les discriminations, ainsi qu'à prévenir et traiter les violences sexistes et sexuelles.

Élaboré dans une démarche participative, ce plan encourage l'implication de toutes et tous. Sa mise en œuvre est suivie par la DRRH et fait l'objet d'un dialogue régulier avec les partenaires sociaux.

Les 49 mesures sont réparties en **7 axes** :

- Conforter la gouvernance et inscrire durablement l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au cœur de la politique académique de ressources humaines ;
- Favoriser la mixité des métiers et l'égal accès à toutes les fonctions et responsabilités, y compris d'encadrement et d'encadrement supérieur ;
- Évaluer, prévenir et corriger les écarts de rémunération et de déroulement de carrière entre les femmes et les hommes ;
- Faciliter l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle et familiale ;
- Prévenir et traiter les discriminations, les violences (notamment sexistes et sexuelles), le harcèlement moral ou sexuel, ainsi que les agissements sexistes ;
- Agir pour la santé des femmes au travail ;
- Communiquer, sensibiliser et former afin d'ancrer une véritable culture de l'égalité professionnelle.



Retrouvez l'intégralité du Plan académique d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2025-2027 sur votre Espace Pro.

LES **RESSOURCES HUMAINES** DE PROXIMITÉ

Le dispositif académique des ressources humaines de proximité

Les conseillères RH de proximité sont disponibles pour tous les personnels de l'académie.

L'équipe peut :

- vous accompagner dans vos démarches individuelles ;
- faciliter vos démarches en faisant le lien avec les services de gestion ou d'aide et d'accompagnement ;
- vous soutenir lors d'une difficulté professionnelle et également vous conseiller sur votre carrière et son évolution.

Pour toute démarche d'ordre administratif ou financier, vous êtes invités à contacter en premier lieu votre gestionnaire DSDEN, DPE, DPA ou DEP.



Contacter les RH de proximité :

Calvados (14) :
✉ conseilrh14@ac-normandie.fr

Eure (27) :
✉ conseilrh27@ac-normandie.fr

Manche (50) :
✉ conseilrh50@ac-normandie.fr

Orne (61) :
✉ conseilrh61@ac-normandie.fr

Seine-Maritime (76) :
✉ conseilrh76@ac-normandie.fr

Les Conseillères mobilité carrière (CMC)

Les CMC sont à votre disposition pour :

- des conseils, une aide et un accompagnement à la mise en œuvre et à l'élaboration d'un projet d'évolution professionnelle dans ou hors Éducation nationale ;
- vous informer sur les différents dispositifs de mobilité : congés de formation professionnelle, compte personnel de formation, postes adaptés et reclassement.

Contacts :

✉ cmc-caen@ac-normandie.fr
✉ cmc-rouen@ac-normandie.fr

COLIBRIS + E COLIBRIS

La plateforme Colibris vous permet d'effectuer l'ensemble de vos démarches en ligne.

En fonction de votre profil, vos demandes (mouvement, mutation, recours, avancement, recrutement…) seront directement transmises au service académique correspondant.

L'outil vous guidera vers le bon formulaire ou vous aidera à repréciser une demande. Il permet également de diriger votre sollicitation vers le bon interlocuteur (gestionnaire RH, chef de service,…).

Une application mobile E-COLIBRIS est disponible.

LES **DÉMARCHES** À VOTRE ARRIVÉE

Que vous soyez enseignant ou non, stagiaire, contractuel ou titulaire, nous vous invitons à vous rapprocher de votre établissement si vous exercez dans le second degré ou auprès de votre service gestionnaire dans tous les autres cas, pour effectuer vos démarches administratives.

UNE ADRESSE DE MESSAGERIE ACADÉMIQUE

Vous disposerez d'une adresse électronique professionnelle créée sur le format prénom.nom@ac-normandie.fr par laquelle vous serez destinataire d'informations institutionnelles et que vous êtes invité à consulter régulièrement.

UN NUMEN
(numéro d'identification Éducation nationale)

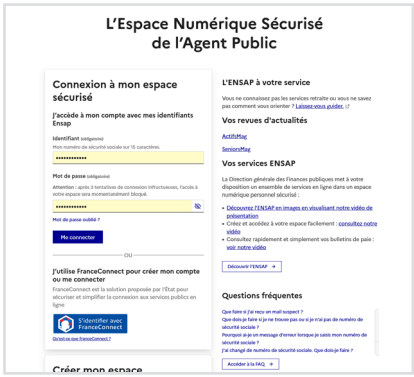
Dès votre arrivée, un NUMEN vous sera délivré : NUMéro d'identification de l'Éducation Nationale.

Il correspond à un identifiant unique et individuel attribué à chaque personnel de l'Éducation nationale (titulaire, stagiaire mais aussi contractuel·le, AED, AESH…) pour faciliter la gestion administrative et professionnelle.

Composé de 13 caractères, toujours en majuscules, qui ont tous une signification.

ENSAP
(espace numérique sécurisé de l'agent public)

Que vous soyez titulaire, contractuel ou stagiaire, vos bulletins de paye sont désormais dématérialisés et accessibles en ligne dans votre espace numérique sécurisé de l'agent public (ENSAP) sur ensap.gouv.fr.



LE SERVICE ACADÉMIQUE DE **L'ACTION SOCIALE**



L'action sociale vise à améliorer les conditions de vie des agents de l'Éducation nationale et de leurs familles. Elle offre aux fonctionnaires de l'Education nationale, actifs ou retraités, diverses prestations. Elles peuvent être accordées soit au titre des prestations interministérielles, soit au titre des actions sociales d'initiative académique. Les prestations sont versées dans la limite des fonds disponibles pour l'année civile en cours et soumises à certaines conditions.

Bénéficiaires :

- Les personnels titulaires et stagiaires en activité rémunérés sur le budget de l'Éducation nationale ;
- Les contractuels rémunérés sur le budget de l'Éducation nationale en fonction de leur durée d'activité ;
- Les assistants d'éducation et les AESH ;
- Les retraités de l'enseignement public ;
- Les ayants-droit.

Prestations :

- Aides au logement ;
- Scolarité des enfants ;
- Aide pour les enfants en situation de handicap ;
- Vacances et loisirs ;
- Restauration ;
- Aide à l'installation ;
- Aides financières ;
- Autour de la famille.

Contacter le service académique de l'action sociale :

✉ action-sociale@ac-normandie.fr

✉ action-sociale-adjoint@ac-normandie.fr

Les acteurs du service social des personnels :

Des assistant(e)s sociales formées à l'écoute sont à votre disposition, dans le cadre et le respect du secret professionnel.
Ils/elles assurent une écoute et un accompagnement des agents rencontrant des problématiques professionnelles, de santé, sociales ou familiales, afin de concilier au mieux l'articulation entre la vie professionnelle et personnelle. Les assistant(e)s sociales peuvent se déplacer au domicile de l'agent en cas de difficulté grave de santé.

Le secrétariat des assistantes sociales :

✉ service-social-personnels@ac-normandie.fr

Retrouvez toutes les informations sur l'intranet de l'académie de Normandie

Focus sur... les aides au logement

Pour tous les agents de l'académie (enseignants, IATSS, ...) **sous conditions de ressources et de composition familiale :**

Convention académie Nornandie / CDC Habitat

Logements sociaux (en nombre limités) réservés pour les agents de l'académie.

Formuler votre demande (type de logement, secteur) à l'adresse suivante :

action-sociale-logement@ac-normandie.fr

Contingent préfectoral

Logements sociaux réservés par les préfectures pour les fonctionnaires de l'État.

S'informer :

https://www.demande-logement-social.gouv.fr

Retrouvez toutes les informations logement dans le guide disponible sur votre ESPACE PRO.



Pour les enseignants stagiaires affectés en Seine-Maritime et dans l'Eure :

Des logements en résidence universitaire

Pour tout renseignement contacter :

action-sociale-logement@ac-normandie.fr

dès le 23 août 2026

PRÉAU

PRÉAU propose une offre de nombreuses prestations culturelles, sportives, touristiques et de loisirs et vous permet de profiter de tarifs préférentiels.
PRÉAU assure également l'information de ses adhérents s'agissant de l'action sociale interministérielle et ministérielle, en relayant sur son site les différentes prestations offertes dans ce cadre. L'adhésion est gratuite.

Rendez-vous sur preau.education.fr pour bénéficier de tous les avantages de l'association.



LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les acteurs de la prévention

Les conseillers de prévention

- Conseil et appui méthodologique dans les démarches de prévention et d'analyse des risques professionnels et dans les signalements de situations à risques.
- Préconisation de mesures adaptées à la prévention des risques professionnels, des risques majeurs et des risques environnementaux.

Contacts

Santé sécurité au travail et risques professionnels :
conseiller-prevention-sst@ac-normandie.fr

Risques majeurs, risques environnementaux
conseiller-prevention-carm@ac-normandie.fr

Conseiller/ère Calvados (14)
dsden14-consprevention@ac-normandie.fr

Conseiller/ère Eure (27)
dsden27-consprevention@ac-normandie.fr

Conseiller/ère Manche (50)
dsden50-consprevention@ac-normandie.fr

Conseiller/ère Orne (61)
dsden61-consprevention@ac-normandie.fr

Conseiller/ère Seine-Maritime (76)
dsden76-consprevention@ac-normandie.fr

L'inspectrice santé sécurité au travail (ISST)

- Contrôle du respect des règles d'hygiène et de sécurité dans les établissements et les services administratifs ;
- Conseils et préconisations en matière de santé et sécurité au travail.

Contact

isst@ac-normandie.fr

Les acteurs de la médecine de prévention

- Service de santé des personnels composé de médecins de prévention et d'infirmières en santé du travail ;
- Surveillance médicale à l'égard de certains personnels, notamment les agents en situation de handicap et ceux qui réintègrent à la suite d'un congé long ;
- Sollicitation par les personnels pour une prise de rendez-vous, dans le strict respect du secret médical.

Contacts

medecin-personnels-caen@ac-normandie.fr
medecin-personnels-rouen@ac-normandie.fr

La correspondante handicap

- Renseignement sur vos droits en tant que personne en situation de handicap de l'académie de Normandie ;
- Aménagement du poste de travail afin de faciliter le maintien dans l'emploi.

Contact

correspondant-handicap@ac-normandie.fr

Les psychologues du travail

- Accompagnement des personnels, à partir de l'analyse de leurs situations ;
- Conseils pour la mise en place d'actions d'amélioration de la qualité de vie au travail, la mise en œuvre des évolutions organisationnelles et des postes de travail.

Contacts

Pour les départements du Calvados (14), de la Manche (50) et de l'Orne (61) :
psydutravail-caen@ac-normandie.fr

Pour les départements de l'Eure (27) et de la Seine-Maritime (76) :
psydutravail-rouen@ac-normandie.fr

Les F3SCT des CSA* (académiques et départementaux)

- Instance composée de représentants des personnels et de l'administration ;
- Questions relatives à la santé, sécurité et conditions de travail des personnels des écoles, EPLE et services.

Contacts

F3SCT du CSA académique :
secretaire-csa-sscta@ac-normandie.fr

F3SCT du CSA SA des services :
secretaire-csa-ssctsa@ac-normandie.fr

F3SCT du CSA du Calvados (14) :
dsden14-secretaire-csa-ssct14@ac-normandie.fr

F3SCT du CSA de l'Eure (27) :
dsden27-secretaire-csa-ssct27@ac-normandie.fr

F3SCT du CSAde la Manche (50) :
dsden50-secretaire-csa-ssct50@ac-normandie.fr

F3SCT du CSA de l'Orne (61) :
dsden61-secretaire-csa-ssct61@ac-normandie.fr

F3SCT du CSA de la Seine-Maritime (76) :
dsden76-secretaire-csa-ssct76@ac-normandie.fr

** Formations Spécialisées Santé Sécurité et Conditions de Travail des Comités Sociaux d'Administration*

Les dispositifs d'accompagnement

Dispositif de signalement VDHAS

- Dispositif académique de signalement pour protéger, accompagner, soutenir les personnels qui pensent être victimes ou témoins d'un acte de violence sexiste ou sexuelle, de discrimination ou de harcèlement (VDHAS).
- Cadre confidentiel et neutre.

Protection fonctionnelle

- L'agent qui serait victime de certains agissements (atteintes volontaires à l'intégrité de la personne, violence, harcèlement...) dans l'exercice de ses fonctions et sans qu'une faute personnelle ne puisse lui être imputée, peut obtenir la protection fonctionnelle de son employeur.

Réseau d'écoute et d'appui

- En partenariat avec la MGEN (réseau PAS), un dispositif d'écoute et d'appui est mis à la disposition des personnels.
- Recueil des appels des personnels qui ressentent le besoin d'être écoutés et soutenus face à des difficultés d'ordre professionnel ou personnel.
- Ce service est anonyme, confidentiel et gratuit.

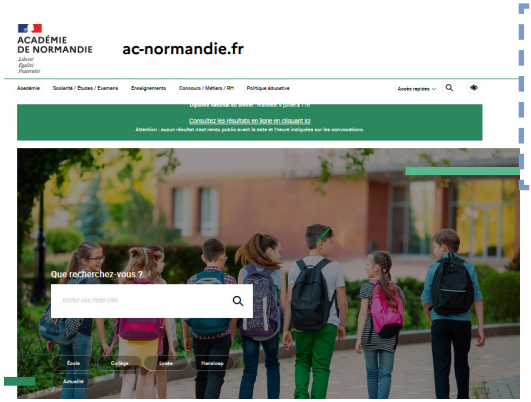
Contact : 0 805 500 005

LA COMMUNICATION

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'ACADÉMIE SUR

Le site académique

www.ac-normandie.fr



Les réseaux sociaux


acnormandie


@ac_normandie


Académie de Normandie


Académie de Normandie

METTEZ EN LUMIÈRE VOS ACTIONS

Saviez-vous que parmi vos interlocuteurs au rectorat, le service de la communication peut vous aider à de multiples occasions ?

- Valoriser une action organisée dans votre école ou votre établissement (participation à une semaine ou une journée thématique, portes ouvertes, etc.) ;
- Savoir comment répondre aux sollicitations des journalistes ;
- Concevoir des supports de communication ;
- Comprendre ou gérer les droits à l'image etc.

Pour ce faire, le service de la communication dispose d'un éventail de solutions et d'outils parmi lesquels les réseaux sociaux et le site académique.

Contactez le service communication à l'adresse : communication@ac-normandie.fr

L'ESPACE PRO

Depuis juillet 2025, l'académie de Normandie met à disposition de l'ensemble de ses personnels un intranet unique, modernisé et accessible : **l'Espace Pro.**

Ce portail devient votre **point d'entrée unique** vers l'ensemble des ressources, services numériques et informations utiles à votre activité professionnelle.

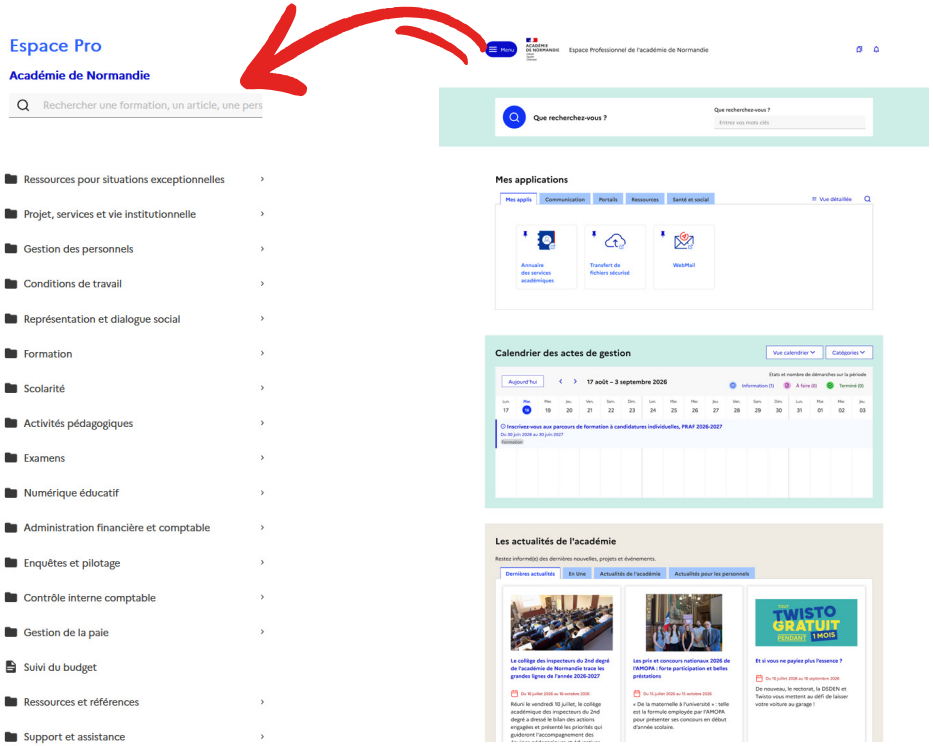
Pensé pour simplifier votre quotidien, **l'Espace Pro** propose :

- Une **interface moderne**, épurée et conforme aux standards de l'État ;
- Une **navigation facilitée** : moteur de recherche performant, favoris, notifications, calendrier des temps forts, newsletters ;
- Des **actualités ciblées** selon votre profil et vos missions ;
- Un **accès direct**, plus lisible, aux **applications nationales et locales** via le nouveau portail ARENA ;
- Une **meilleure accessibilité**, conforme au référentiel RGAA.

Lien d'accès :
https://espacepro.ac-normandie.fr/

Rappel des modalités d'assistance

Pour toute question complémentaire ou demande d'assistance informatique, veuillez contacter le dispositif d'assistance **AMIGO** via le formulaire en ligne, afin d'en assurer la traçabilité et le traitement dans les meilleurs délais.
Vous trouverez toutes les informations utiles pour contacter le dispositif d'assistance sur notre page académique : https://assistance.ac-normandie.fr/



LE CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027

	Zone A	Zone B	Zone C
Pré rentrée des enseignants	Lundi 31 août 2026		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : mardi 1er septembre 2026		
Vacances de la Toussaint	Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2026		
Vacances de Noël	Du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027		
Vacances d'hiver	Du samedi 13 février au lundi 1er mars 2027	Du samedi 20 février au lundi 8 mars 2027	Du samedi 6 au lundi 22 février 2027
Vacances de printemps	Du samedi 10 au lundi 26 avril 2027	Du samedi 17 avril au lundi 3 mai 2027	Du samedi 3 au lundi 19 avril 2027
Vacances d'été	Samedi 3 juillet 2027		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.



Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg

Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Note : 

ACADÉMIE
DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

www.ac-normandie.fr

Service communication - Académie de Normandie - Juillet 2026